

LA CHARTE FONDATRICE DE LA HEP

Considérant qu'il n'y a pas de perspective de la formation des enseignantes¹ sans perspective préalable de l'éducation et plaçant sa réflexion au confluent du souhaitable et du possible, la Commission HEP-BEJUNE fait sienne la recommandation de la Commission internationale de l'UNESCO sur l'éducation pour le vingt et unième siècle et assigne à la Haute Ecole Pédagogique commune aux Cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel la mission de placer la formation des enseignantes dans une perspective qui les conduise à s'inscrire dans un processus général d'éducation se développant tout au long de la vie et reposant sur quatre piliers: apprendre à connaître, apprendre à faire, apprendre à vivre ensemble, apprendre à être.

Afin de participer activement à un processus de professionnalisation souhaitable de l'acte d'enseigner, la HEP dispensera

► UNE FORMATION DE NIVEAU TERTIAIRE

- mettant les futures enseignantes en mesure de répondre aux exigences et aux défis croissants de leur mission éducative,
- s'inscrivant dans une perspective de formation réellement continue,
- conduisant à la maîtrise de compétences nouvelles,
- par des processus de formation nouveaux,
- et associant étroitement l'ensemble des acteurs de la formation à sa gestion pédagogique et administrative ainsi qu'à la définition et à la mesure de ses objectifs.

⚡ Une formation de niveau tertiaire...

La formation à la profession d'enseignante débute à l'issue d'une formation générale permettant de tirer profit d'un enseignement universitaire. Elle doit passer, entre autres, par une formation scientifique centrée sur l'élaboration et la vérification de concepts et de théories mis à l'épreuve de la réalité par des activités de recherche constamment reliées aux situations vécues dans la pratique quotidienne.

Une deuxième voie de formation doit cependant demeurer ouverte à des personnes qui, en suite d'une procédure de validation de leurs acquis basée sur l'établissement d'un bilan de compétences, démontrent leurs capacités d'entreprendre une formation d'enseignante.

Cette perspective globale et ces exigences élevées permettront d'accroître la mobilité des personnes à l'intérieur de la profession enseignante.

¹ Afin d'éviter les difficultés de lecture qu'engendrerait le recours conjoint aux genres féminin et masculin pour désigner des personnes, nous avons choisi d'alterner ces genres de chapitre en chapitre. Ainsi la Charte est exclusivement au féminin. Les lecteurs et lectrices voudront bien en tenir compte.

/// ...mettant les futures enseignantes en mesure de répondre aux exigences et aux défis croissants de leur mission éducative,

L'égalité des chances de formation alliée à la démocratisation accrue de l'accès aux savoirs exigent de l'enseignante des compétences nouvelles lui permettant d'accueillir des groupes d'élèves dont les profils sont de plus en plus diversifiés, aussi bien sur le plan des connaissances scolaires que sur ceux de l'intégration sociale, de la loyauté culturelle et des aptitudes physiques et mentales. Outre les qualités d'autorité sécurisante, d'écoute et de valorisation d'autrui propres aux métiers de l'humain, elle aura une vision contextuelle des savoirs enseignés et maîtrisera plusieurs dispositifs didactiques conduisant à l'appropriation de connaissances, de compétences et d'attitudes.

Ainsi, à l'augmentation du volume des connaissances doivent nécessairement s'ajouter des capacités de lucidité affective et relationnelle ainsi que des références éthiques dûment réfléchies et éprouvées. La société pourra alors attendre de l'enseignante qu'elle fasse naître chez ses élèves un éventail de qualités similaires qui favorisent l'émergence d'une solidarité planétaire, d'une compréhension mutuelle et d'une tolérance allant au-delà de l'acceptation bienveillante de l'existence d'autres valeurs à côté des siennes propres. Une assurance amoindrie de sa propre vérité contestée de bonne foi, peut en être parfois le prix.

Encore faut-il que l'enseignante ait de cette société une vision différente de celle qu'elle s'est constituée sans jamais quitter le vivier scolaire. Elle devra sortir davantage encore d'une formation qui a tendance à l'isoler des autres professions. Elle se doit de réaliser l'impact du choc des réalités économiques, sociales et culturelles.

Elle gagnera à observer la qualité des rapports humains sous l'angle des relations interpersonnelles et des contraintes institutionnelles en travaillant au sein d'entreprises, de services et de lieux d'accueil favorisant souvent l'entraide, l'estime d'autrui et la confiance mutuelle, mais générant parfois violence symbolique, stress et abus de pouvoir.

/// ... s'inscrivant dans une perspective de formation réellement continue,

Dès l'origine, la formation des enseignantes doit être pensée comme un tout, évitant la rupture entre la formation initiale certifiée et l'indispensable formation continue. Cette dernière doit porter aussi bien sur l'actualisation des savoirs que sur l'acquisition de nouvelles approches didactiques, la pratique réfléchie, la vision systémique ou contextuelle et la connaissance de soi.

/// ... conduisant à la maîtrise de compétences nouvelles

Face à des situations nouvelles, inattendues et souvent complexes, les enseignantes doivent être capables de mobiliser toute une série de ressources constituées et accumulées au cours de la formation mais également dans la vie quotidienne.

Ainsi, l'émergence de plus en plus ample de dilemmes de nature philosophique, de conflits culturels et politiques exige des enseignantes une capacité de faire appel à des savoirs transversaux, à des normes, à des valeurs, à des manières de resituer les faits dans un contexte, à des façons de repérer les invariants et de débusquer les contradictions. Les apports de la philosophie, des sciences religieuses, de l'ethnologie, de la sociologie et de l'éthique sont essentiels dans la constitution d'un répertoire de savoir penser, de savoir agir, de savoir situer.

Le renouvellement des connaissances va croissant. L'enseignante doit ainsi devenir stratège, davantage préoccupée par les exigences d'accompagnement des apprentissages plutôt que par la simple transmission des savoirs. Elle va de plus en plus souvent aider les élèves à trouver, à organiser, à gérer et à devenir les acteurs de leurs apprentissages. Mais, simultanément, elle va apporter sécurité et constance en annonçant et en faisant respecter un ensemble de repères stables fondés sur des valeurs qu'elle sera capable d'explicitier et de défendre. C'est ainsi qu'en faisant observer le fonctionnement des mécanismes institutionnels en action dans la classe et dans la société elle permettra aux élèves de se donner une formation vécue à la citoyenneté.

L'application à la formation des nouvelles technologies de la communication va permettre à l'enseignante de favoriser plus encore l'autonomie des apprenants. Elle facilitera la maîtrise des

savoirs à mémoriser ainsi que l'évaluation continue des apprentissages. L'enseignante devra donc prendre en compte l'arrivée du multimédia dans les entreprises, dans des familles de plus en plus nombreuses et bientôt dans les salles de classe. Plus que jamais une éducation aux médias et par les médias se révèle indispensable aux enseignantes qui exerceront leur activité en totalité dans le vingt et unième siècle.

/// ... par des processus de formation nouveaux,

La formation dispensée dans la HEP sera fondée sur les principes de la pédagogie des adultes et devra ainsi faire une large part aux expériences vécues par les apprenants. Ces derniers seront très soucieux de trouver dans les diverses formes de travail proposées des réponses aux questions rencontrées dans des activités pratiques. Outre le besoin d'autonomie régulièrement revendiqué par les adultes, le principe fondamental de cohérence entre le dire et le faire devra être appliqué le plus fréquemment possible. Ainsi les activités des futures enseignantes devront se dérouler selon des procédures et des conditions semblables à celles que l'on espère les voir utiliser pour enseigner leurs propres élèves.

La qualité de la relation qui s'établit entre l'enseignante et les enseignés est au carrefour de la réussite pédagogique. Elle est étroitement liée à l'histoire personnelle de chacun des acteurs et doit être régulièrement observée, clarifiée et, si nécessaire, réorientée. La réflexion sur les pratiques pédagogiques autorise l'approche renouvelée des relations intersubjectives et permet notamment de mettre à jour des mécanismes de loyauté familiale, de répétition transgénérationnelle, de transfert et de contre-transfert.

Le modèle clinique permet l'approche d'une articulation dynamique de la pratique et de la théorie. Il postule un aller et retour régulier entre la pratique attendue puis observée et les concepts élaborés ou présentés par les savoirs théoriques. Il exige la constitution de petits groupes réunissant les apprenants entourés de formateurs (praticiens-formateurs, maîtres de didactique ou psychopédagogues).

Les recherches portant sur la manière dont les débutantes acquièrent progressivement leurs savoir-faire et leur assurance pour devenir compétentes puis performantes ont mis en lumière l'importance de la contextualisation des pratiques. L'essai de description des pratiques par des enseignantes expertes conduit à utiliser des techniques d'explicitation qui permettent de découvrir des processus complexes de prise de décision rapide et de comprendre les raisons des blocages, des retours aux pratiques anciennes, des inquiétudes subites. Cette pratique réfléchie devient un outil de formation doublement utile puisqu'il pourra être repris lors d'entretiens avec de jeunes élèves en situation d'échec scolaire.

La pratique de la recherche exige la suspension du jugement jusqu'à l'issue du questionnement. Elle permet aux enseignantes qui se sont affrontées à ses exigences de nuancer leurs propos, d'éviter les emportements, de suspendre les avis téméraires. Outre cette formation personnelle, la recherche appliquée à la pratique quotidienne de la classe produit certes des connaissances nouvelles. L'essentiel est cependant qu'elle induise puis entraîne des attitudes pédagogiques, relationnelles ou didactiques. Elle est une école de rigueur et de modestie.

Les compétences professionnelles ne se constituent cependant pas d'un seul tenant pas plus qu'elles ne perdurent sans un entretien régulier des attitudes qui les gouvernent. Il arrive parfois que l'entrée dans la profession, au contact de l'inattendu, de l'incertain et parfois du désabusement amer des pairs, lézarde les intentions et émiette le travail de réflexion sur sa propre pratique. Il est dès lors important d'offrir aux jeunes enseignantes un dispositif d'accompagnement qui puisse assurer l'étaiyage puis le désétaiyage de pratiques pédagogiques ainsi régulièrement réassurées.

Un facteur essentiel de l'efficacité du système éducatif réside dans les qualités des chefs d'établissement, des cadres administratifs, des conseillers pédagogiques et des personnes chargées de missions ou de mandats particuliers (maîtres de didactique, praticiens-formateurs, médiateurs, animateurs de santé, etc.). Ces fonctions exigeantes et souvent délicates doivent être assurées par des personnes ayant reçu une formation spécifique conçue, offerte et dispensée par la HEP.

⚡ ... et associant étroitement l'ensemble des acteurs de la formation à sa gestion pédagogique et administrative ainsi qu'à la définition et à la mesure de ses objectifs.

La formation des enseignantes est inéluctablement le théâtre de tensions. Il ne peut en être autrement si l'on réalise qu'elle se situe au coeur d'enjeux multiples : la formation des nouveaux par les anciens, les finalités assignées par l'institution de formation confrontées aux aspirations d'une nouvelle génération d'enseignantes, le nécessaire contrôle de compétences acquises engendrant l'exaspération provoquée par une tutelle prolongée, la revendication d'un statut social et de conditions de travail correctes se heurtant à des priorités financières dictées par le contexte économique et politique, etc. Afin de surmonter les antagonismes, il convient de se donner les moyens d'arriver à une compréhension identique des objectifs et des attentes des divers partenaires. Il est tout aussi important d'engager le débat à un niveau hiérarchique élevé que de se mettre à l'écoute d'autrui dans un rapport de proximité immédiate avec des problèmes concrets. Les acteurs appelés à jouer un rôle dans la HEP doivent être associés à sa conception, à sa mise en oeuvre et à son fonctionnement.